

La COP de planification est actée

HAUTS-DE-FRANCE

Après Grand Est, PACA, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, c'est au tour des Hauts-de-France de lancer sa COP régionale. Près de 200 personnes (agents publics, élus, acteurs économiques et de l'énergie) invitées par la préfet de région Georges-François Leclerc, ont acté ce mercredi 6 décembre à Lille la constitution d'une nouvelle « conférence des parties » de planification écologique, réclamée fin septembre par la Première ministre. En pleine COP 28 à Dubaï, et quelques semaines après le début des inondations dans le Pas-de-Calais et le Marquenterre, l'événement revêtait « une signification particulière », a souligné le Conseil régional, co-animateur de la COP.

Les échanges de cette COP Hauts-de-France devront aboutir à une « feuille de route », attendue à l'été 2024. Elle sera censée coller avec

les objectifs nationaux d'une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 (comparé à 2019), de restauration de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

« UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE, QUI N'OPPOSE PAS LES RURAUX ET LES URBAINS »

Le président de Région Xavier Bertrand (LR) a profité du moment pour défendre sa conception d'une « écologie populaire, qui n'oppose pas les ruraux et les urbains, l'écologie et l'économie ». Et pour réaffirmer que la région est « déjà au rendez-vous de la transition écologique », au travers de plusieurs choix stratégiques autour de son plan Rev3 (démarche de « Troisième révolution industrielle »), de décarbonation de son industrie, du nucléaire avec deux nouveaux EPR à Gravelines (les travaux commenceront en 2026), le canal Seine Nord

Europe, la « Vallée de la batterie électrique », et d'autres secteurs en développement autour des matériaux biosourcés ou du recyclage. Au premier rang figuraient aussi des élus d'opposition de gauche à la Région, sortis partagés sur cette COP. « Nous l'avions appelée de nos vœux. Le modèle se veut prometteur, mais sans concertation ni feuille de route budgétaire », a regretté le groupe écologiste. Qui entretient des divergences avec l'exécutif. Sur la question notamment du trop-plein d'éoliennes. Ou encore sur le soutien apporté à certaines entreprises, comme le projet d'usine Rockwool (Soissons) d'isolant à base de laine de roche contesté en raison de craintes sur des rejets toxiques dans l'air, ou sur une aide apportée à l'usine Chemours de Villers-Saint-Paul (Oise), qualifié « d'acteur du scandale des polluants éternels (PFAS) ». GAËL RIVALLAIN

TRE04.

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 / COURRIER PICARD

RÉGION | 7

ENVIRONNEMENT

La COP régionale bientôt lancée à Lille

HAUTS-DE-FRANCE

Le gouvernement appelle cela « la territorialisation de la planification en Hauts-de-France ». En plus simple, juste une question : comment émettre moins de CO₂ dans l'atmosphère ? Notre Région en rejette environ 52 millions de tonnes (Mt) chaque année, soit 10 tonnes par habitant, il faudrait n'en émettre que 2 et passer à 35 Mt en 2030 (- 40 %). Sans vraiment parler de « plan climat », les élus régionaux affichaient une ambition relativement modérée dans leur schéma cadre (-40 % d'émissions de CO₂ en 2031 et -75 % en 2050 par rapport à 2012). Il a été différé pour tenir compte de ce que cette nouvelle COP apporterait à l'effort collectif.

DIAGNOSTICS JUSQU'AU 24 JANVIER

La préfecture demande aux collectivités locales de faire remonter des diagnostics de territoires jusqu'au 24 janvier, diagnostics à consolider

fin février avant débats jusqu'à fin juin, puis officialisation des actions à mener d'ici 2030. On sait comment. L'essentiel des économies de CO₂ à réaliser concerne l'industrie (7,4 Mt) et les transports, surtout de marchandises (3,5 Mt), les voitures électriques permettront de gagner 1 Mt, comme le changement de chaudière gaz, 500 000 tonnes avec le vélo et les transports en commun, 700 000 avec le captage de méthane ou les engrais agricoles azotés, 650 000 avec le biogaz, 800 000 tonnes avec l'isolation des bâtiments...

« Il va falloir affiner ces données de l'État, explique Frédéric Motte au pilotage de Rev3 (pour une économie bas carbone en région). Rev3 est au cœur des préoccupations de la COP régionale et nous avons un temps d'avance sur les autres Régions françaises. Il s'agit de massifier les économies de CO₂, nous sommes sur la bonne voie. » YANNICK BOUCHER